

MAR 23 1994

Le marché de l'équipement environnemental, 1993

	Marché	Importations	Part (en pourcentage)
Pollution de l'eau	174,0	140,0	80,5
Déchets solides	723,9	527,3	72,8
Déchets dangereux	455,0	424,0	93,2
Pollution de l'air	71,2	64,2	90,2
Énergie	71,0	29,6	41,7
Total	1 495,1	1 185,1	79,3

Source : United States Department of Commerce, *Environmental Technologies Marketing Plan*, 1994.

Depuis 1991, un grand nombre d'activités environnementales ont été décentralisées vers les 31 États du Mexique. Vingt-neuf États ont leur propre loi sur l'environnement. Les organismes des États et des municipalités sont maintenant les principaux acheteurs de projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées ainsi que de systèmes d'élimination des déchets solides.

Une des priorités du nouveau gouvernement du président Ernesto Zedillo, qui a pris le pouvoir en décembre 1994, a été de créer la *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (SEMARNAP)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et aux pêches. Alors que le SEMARNAP utilise progressivement ses pouvoirs, le partage des juridictions entre les ministères et les organismes fédéraux n'est pas toujours très clair.

La *Comisión Nacional del Agua (CNA)*, Commission nationale de l'eau, continuera à être responsable de la réglementation de la plupart des questions concernant l'eau au Mexique, même si le SEMARNAP aura également certains pouvoirs dans ce domaine.

Le *Secretaría de Desarrollo Social (SEDESOL)*, Secrétariat au développement social, continue à assumer la responsabilité globale dans le domaine de la planification urbaine. Il incombe à SEDESOL de développer les infrastructures, y compris les nouvelles usines de traitement des eaux usées et d'élimination des déchets solides des municipalités et des États.

Les sociétés d'État

Les *paraestatales*, sociétés d'État, ont été d'importantes utilisatrices de technologies environnementales. Même si un grand nombre d'entre elles ont été vendues à des investisseurs du secteur privé au cours des dernières années, l'énergie continue

LE RÔLE DES IMPORTATIONS

Les importations jouent un rôle dominant dans les efforts que le Mexique fait pour gérer ses problèmes environnementaux. En 1993, les importations d'équipement de lutte contre la pollution atteignaient près de 1,2 milliard de dollars US, soit environ 80 pour 100 du marché total. Les importations représentent également une part importante du marché des services environnementaux qui est évalué aux alentours du 800 millions de dollars US. Par contre, les sociétés mexicaines dominent le marché des services de construction qui sont un élément important de la plupart des projets environnementaux.

Les États-Unis accaparent environ les deux tiers du marché mexicain des importations environnementales. La part du Canada est de quatre pour cent pour l'équipement de lutte contre la pollution de l'air, soit environ le double de ce qu'elle est pour la plupart des autres produits environnementaux. Les données sur le commerce ne comprennent pas les services et il est donc difficile d'évaluer avec précision le montant des exportations canadiennes. Le marché a commencé récemment à s'intéresser davantage à la fourniture de solutions intégrées plutôt qu'à des technologies précises.

Les entreprises canadiennes disposent d'avantages concurrentiels sur certains créneaux de marché, mais elles doivent faire concurrence à des fournisseurs mexicains bien implantés ainsi qu'à de grandes sociétés internationales déjà présentes. Étant donné cette forte concurrence, certaines des entreprises canadiennes qui ont le mieux réussi au Mexique ont concentré leurs efforts sur des créneaux précis dans lesquels elles disposent d'avantages particuliers.

LES CLIENTS

Les organismes gouvernementaux qui s'occupent d'environnement

Les gouvernements et les organismes gouvernementaux ont jusqu'à maintenant été les plus gros acheteurs d'équipement environnemental au Mexique. Les dépenses des gouvernements en protection de l'environnement atteignaient 2,5 milliards de dollars US en 1993. Plus d'un tiers de ces dépenses était consacré à des programmes de transport de masse et de carburant propre. Un autre tiers allait à la conservation et à la protection des espèces menacées de disparition. Le reste de cette somme était consacré à l'infrastructure environnementale, aux aqueducs et aux autres équipements.

53412090